



Communiqué de presse, 4 septembre 2017, pour parution rapide

Plus de 300 citoyens se mobilisent pour se réappropriier l'énergie et installer une éolienne à Fernelmont

Quatre éoliennes vont être très prochainement construites le long de l'autoroute E42 et l'une d'entre elles est réservée aux citoyens... Pour la coopérative Champs d'énergie qui les rassemble, il reste à boucler le financement dans les prochaines semaines. Les 315 membres actuels de la coopérative proviennent principalement des communes de Fernelmont et avoisinantes, mais aussi de plus loin. Ils se mobilisent pour trouver environ 300 autres citoyens prêts à investir entre 125 et 5.000 € par personne, de manière à réunir les 250.000 € manquants.

L'éolienne citoyenne sera située à Marchovelette, entre la route de Champion et l'autoroute. Le mât d'une hauteur de 95 mètres aura une capacité de production de 7.000 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation moyenne de plus de 1.800 ménages.

Quelles différences entre ce projet citoyen et les projets éoliens industriels ? Elles sont importantes ! Un tel projet permet à chacun de mieux comprendre la thématique de l'énergie, complexe et cruciale. Les citoyens réunis deviennent collectivement producteurs d'énergie renouvelable. Ils sont invités à participer aux décisions importantes au sein de la coopérative selon le principe démocratique « une personne = une voix ». Ceux qui le désirent peuvent aussi consommer l'énergie ainsi produite près de chez eux (via le fournisseur d'électricité Cociter 100 % renouvelable et citoyen). Enfin, avec une partie des bénéfices générés, la coopérative investira dans d'autres projets énergétiques locaux, notamment pour réduire nos consommations.

La coopérative Champs d'énergie est née en février 2013. En quatre ans, elle est passée de 30 à plus de 300 coopérateurs. Elle a investi dans un premier projet photovoltaïque de 100 KWc. Elle doit maintenant rapidement réunir le budget manquant pour ce projet éolien d'envergure qu'elle peut enfin réaliser à la suite d'une longue procédure administrative d'octroi du permis. Elle a des alliés de poids pour y parvenir puisque deux coopératives citoyennes voisines et la commune de Fernelmont vont investir chacune environ 100.000 € dans le projet. A la sortie du salon Valériane où Champs d'énergie était présente avec la douzaine de coopératives énergétiques citoyennes membres de la fédération REScoop Wallonie, Quentin Mortier, Président de la coopérative, déclarait enthousiaste : « *La transition énergétique prend corps à Fernelmont. En élargissant son emprise citoyenne dans un partenariat équilibré entre les citoyens organisés et les pouvoirs publics locaux, Champs d'énergie garde la main sur le projet, via la création d'une société d'exploitation. Elle continue à entretenir, une belle synergie avec EDF-Luminus, le promoteur industriel du parc éolien* ».

Cerise sur le gâteau : la rentabilité permettra de distribuer des dividendes aux coopérateurs après deux années de fonctionnement. Ceux-ci varieront de 1 à 6 % par an selon l'évolution du prix de l'électricité et les délibérations en Assemblée Générale chaque année. Roger Bourgeois, administrateur délégué et trésorier de la coopérative, est optimiste : « Contrairement à l'été dernier, les prix de l'électricité se maintiennent actuellement autour des 35€/MWh. Le projet est aussi un investissement attrayant ! ».

Plusieurs soirées d'information sont organisées pour présenter le projet en détail et répondre aux questions des citoyens intéressés :

- Le jeudi 7 septembre dans la salle communale située Rue Saint-Martin, 24 à 5380 Cortil-Wodon à 20h00
- Le vendredi 29 septembre dans la salle communale située Rue du Bâty, 28 à 5380 Pontillas à 20h00
- Le mercredi 4 octobre dans l'école communale de Marchovelette située Rue de Cognelée, 2 à 5380 Marchovelette à 19h30 (réunion réservée aux riverains du projet)
- Le jeudi 12 octobre dans la salle « Les Bouyards » située Place de Warêt-la-chaussée, Grande Ruelle 85 à 5310 Warêt-la-chaussée à 20h00

Pour plus de renseignements :

Quentin Mortier
Président de Champs d'énergie scrl
0475/532862 ou quentin.m@champsdenergie.be

Roger Bourgeois
Administrateur délégué et trésorier
0486/932802 ou roger.b@champsdenergie.be

Champs d'énergie : www.champsdenergie.be et www.facebook.com/champsdenergie
REScoop Wallonie : <http://www.rescoop-wallonie.be/>
COCITER : www.cociter.be